

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Département de la
DORDOGNE
Arrondissement de
SARLAT
Commune de **LIMEYRAT**

L'an deux mil vingt quatre, le jeudi vingt huit mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de LIMEYRAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. SAUTIER Claude, Maire.

Date de convocation : 23 mars 2024

Nombre de Conseillers	
En exercice	11
Présents	10
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Présents: M. SAUTIER Claude, M. CONSTANT Didier, Mme PESQUIER Marie-Eugénie, M. BAYLET Francis, Mme DUMAS Natacha, M. CHIOROZAS Jean-Paul, Mme GAILLARD Christine, Mme MOULINIER Annie, Mme PATRIS Hélène, M. DUMAURE Arnaud.

Absent : M. RAYNAUD Sylvain, procuration à Mme DUMAS Natacha.

Secrétaire : Mme DUMAS Natacha

N° 2024-10 : Affectation du Résultat d'Exploitation 2023

Le Conseil municipal,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice, 2023
Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	152 857,48
Résultat d'investissement antérieur reporté	-2 901,38

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2023

Résultat de l'exercice	-79 708,52
Résultat antérieur	-2 901,38
Solde d'exécution cumulé (001)	-82 609,90

Restes à réaliser au 31 décembre

Dépenses	5 512,26
Recettes	26 798,87
Solde des restes à réaliser	21 286,61

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	-82 609,90
Rappel du solde des restes à réaliser	21 286,61

Besoin de financement de l'investissement 61 323,29

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	86 457,53
Résultat antérieur	152 857,48
Total à affecter	239 315,01

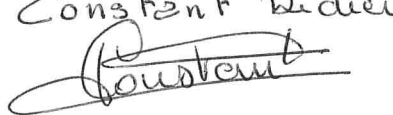
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 au BP)	61 323,29
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00
TOTAL du 1068	61 323,29
3° Restes sur excédents de fonctionnement à reporter au BP sur ligne 002	177 991,72

(en recettes si >0 et en dépenses si <0)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, en Mairie,
le 13 avril 2024
Le Maire, Claude SAUTIER

Pour le Maire
L'Adjoint délégué,

Constant Didier




Certifié exécutoire,

Reçu en préfecture le 13 AVR. 2024

Publié le 16 AVR. 2024